

DE M. ANDRÉ DU BUS DE WARNAFFE

À MME CÉCILE JODOGNE, MINISTRE EN CHARGE
DE LA SANTÉ

Mme Cécile Jodogne, ministre.- La maladie de Verneuil est un problème de santé qui nécessite un diagnostic adéquat et une prise en charge spécifique. Vous rappelez à juste titre la souffrance à la fois physique, psychologique et sociale qu'elle peut engendrer chez les personnes qui en sont atteintes et je suis évidemment sensible à cette souffrance.

Je suis cependant perplexe en ce qui concerne l'hypothèse sous-jacente à votre question selon laquelle la Commission communautaire française devrait mettre en place une information sur la maladie auprès du grand public. C'est une question qui revient régulièrement au sein de cette Assemblée : « Que mettons-nous en place comme mesure concernant telle ou telle pathologie plus ou moins grave, plus ou moins répandue dans la population, plus ou moins évitable ou curable ? ».

Cette question en soulève d'autres : quelle autorité est compétente pour quoi, quelles pathologies retenir de manière prioritaire, quel type d'action mettre en place à destination de quel public, etc. ?

En ce qui me concerne, depuis le début de la législature, je n'ai pas privilégié une vision qui consisterait à établir un catalogue de maladies dont il faudrait informer systématiquement la population. Cela pourrait d'ailleurs entraîner des effets contre-productifs auprès du public, tels que la surabondance d'informations ou encore l'augmentation de l'anxiété.

Cela n'empêche pas certaines portes d'entrée thématiques. Par exemple, le Plan stratégique de promotion de la santé articule de manière pertinente les approches globales ou transversales et les approches thématiques. Mais comme vous le savez, ce plan préconise la mise en œuvre de stratégies variées et complémentaires qui vont bien au-delà de la simple information en santé et qui tentent de tenir compte des déterminants de la santé.

Vous l'aurez compris, Monsieur du Bus de Warnaffe, la Commission communautaire française ne développe aucune action d'information concernant la maladie de Verneuil. Cela ne veut pas dire qu'une information scientifiquement fondée n'est pas disponible. La Société scientifique de médecine générale, par exemple, propose ce type d'informations aux professionnels et au grand public sur son site internet mongeneraliste.be. Ce site dispose d'un index des maladies qui donne accès à une information de qualité au sujet d'un grand nombre de pathologies, allant de l'accident vasculaire cérébral (AVC) au zona en passant par l'hyperthyroïdie.

Votre question a le mérite d'avoir attiré notre attention sur cette maladie peu connue. Il s'agit là d'un aspect important, même si je ne suis pas en mesure de vous donner une réponse spécifique sur une campagne de

prévention particulière en rapport avec cette maladie invalidante.